

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2012)
Heft:	6
Artikel:	Suisse-Pologne : coopération militaire polono-suisse et traditions militaires
Autor:	Bonard, Claude
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-514719

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Juin 2012, Varsovie, le Conseiller fédéral Ueli Maurer et le ministre de la défense de la République de Pologne M. Tomasz Siemoniak. (© R Siemaszko, ministère de la défense)

International

Suisse - Pologne : Coopération militaire polono-suisse et traditions militaires

Of spéC Claude Bonard

Ancien Secrétaire général de la Chancellerie d'Etat, vice-chancelier de l'Etat de Genève et rédacteur de la RMS

Les 4 et 5 octobre 2012, le Président de la République de Pologne, Monsieur Bronislaw Komorowski a été reçu en Suisse à l'occasion d'une visite d'Etat. Du 8 au 10 juin 2012, c'est le conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du DDPS qui se rendait sur invitation à Varsovie pour une visite de travail pour y rencontrer son homologue polonais, le ministre de la défense, Monsieur Tomasz Siemoniak. Cet article a pour but de faire brièvement le point sur la coopération militaire entre la Pologne et la Suisse et aussi de donner aux lectrices et lecteurs de la RMS l'occasion de mieux connaître l'organisation de la garnison de Varsovie dont le bataillon d'honneur a rendu les honneurs militaires au conseiller fédéral Ueli Maurer. Le colonel EMG Martin Lerch, notre attaché de défense pour l'Allemagne et la Pologne, a bien voulu répondre à trois questions relatives aux relations militaires polono-suisses.

CB : Monsieur l'attaché de défense, pouvez-vous nous dire quelle est la nature de la coopération militaire entre la Suisse et la Pologne, deux pays liés par des siècles d'histoire ?

ML : La Pologne et la Suisse ont beaucoup de choses en commun. La mémoire collective des deux pays est notamment imprégnée par le souvenir de l'internement d'une division polonaise en Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale (la 2^e division de chasseurs à pied du général Bronislaw Prugar-Ketling de 1940 à 1945). Jusqu'à maintenant, la coopération militaire entre les deux pays s'est limitée à quelques secteurs spécifiques. Ces derniers temps, un intérêt croissant s'est manifesté de part et d'autre débouchant sur une série de visites au niveau des « Chiefs of Defence (Chod's) » et en juin de cette année, pour la première fois, au niveau ministériel. Cette année encore, le « Air Chief » de l'armée polonaise effectuera une visite en Suisse.

CB : Monsieur le conseiller fédéral Ueli Maurer s'est rendu récemment à Varsovie afin d'y rencontrer le ministre polonais de la défense.

Quel était l'objectif technique et politique de ce voyage ?

ML : Prioritairement, les discussions ont consisté à évoquer les relations bilatérales entre les deux pays dans le domaine militaire, le développement de l'armée ainsi que des questions de politique de sécurité au niveau international. Dans le prolongement de ces discussions, un accord entre la Suisse et la Pologne a été signé, concernant la coopération militaire entre nos deux pays en matière d'instruction. Cet accord constitue une base permettant d'élargir et d'approfondir la coopération bilatérale en la matière. La veille de cette rencontre, le conseiller fédéral Ueli Maurer a assisté à la cérémonie d'ouverture de l'UEFA EURO 2012 ainsi qu'au match d'ouverture en compagnie de son homologue, Monsieur le ministre de la défense Tomasz Siemoniak.

CB : A titre personnel, quel regard portez-vous sur la Pologne et comment pouvez-vous décrire les contacts que vous entretenez avec vos interlocuteurs polonais ?



Accueil du conseiller fédéral Ueli Maurer par le ministre polonais de la défense M. Tomasz Siemoniak à Varsovie, juin 2012.
(© R. Siemaszko, ministère de la défense)



Le général de brigade Wiesław Grudzinski, commandant de la garnison de Varsovie. (© K. Kaczmarz)

ML: Je suis très favorablement impressionné par la Pologne. J'ai d'excellents contacts avec mes interlocuteurs polonais, principalement avec le ministère de la défense et avec les représentants des différents secteurs des forces armées polonaises et je me félicite de la qualité de ces contacts. En ce moment, nous préparons un projet à Varsovie auquel je vais collaborer activement.¹

L'effectif des forces armées polonaises (FAP), entièrement professionnelles depuis 2010 était de 99'778 militaires au 11 janvier 2011.²

Histoire de la garnison de Varsovie

Au cours de sa visite, à Varsovie, les honneurs militaires ont été rendus au conseiller fédéral Ueli Maurer par le bataillon d'honneur de l'armée polonaise, unité constituée de militaires professionnels depuis 2009. Ce bataillon est rattaché au commandement de la garnison de Varsovie (CGV).

Tout au long des lignes qui suivent, les lecteurs et lectrices de la RMS découvriront l'histoire, l'organisation et les missions de cette unité, véritable ambassadrice des forces armées auprès des hôtes de marque reçus par les hautes autorités polonaises. La création de la garnison de Varsovie remonte au mois d'avril 1794, au moment de l'insurrection nationale dirigée par Tadeusz Kościuszko alors que les insurgés polonais chassent les troupes russes de la capitale. L'échec de l'insurrection au plan national mettra fin à l'existence éphémère du commandement militaire de Varsovie qui renaîtra pourtant de ses cendres au moment de la création du Duché de Varsovie par Napoléon 1^{er} lorsque le général Louis-Jean-Baptiste Gouvion sera nommé gouverneur militaire. De 1813 à 1915, plusieurs

généraux russes se succèdent à la tête de la garnison, à l'exception de la période de l'insurrection nationale de novembre 1831 où les généraux polonais assurent à nouveau le commandement. Cette histoire tourmentée se poursuit après l'écrasement de l'insurrection et les armées russes occupent à nouveau la capitale polonaise jusqu'en 1915. En août, 1915, les armées du Tsar évacuent Varsovie. La garnison est désormais en mains allemandes et ce n'est qu'à la veille de l'effondrement des armées des empires centraux qu'un officier polonais, le colonel Henryk Minkiewicz, assure le commandement militaire de la ville avec la délicate mission de désarmer les unités allemandes qui y séjournent. Entre 1918 et 1939, le commandement militaire de Varsovie est réorganisé. Varsovie constitue alors le centre de la vie militaire polonaise et le cérémonial militaire prend de l'importance; il est principalement assuré par les unités gardant le Président de la République – la compagnie du Palais formée de troupes issues du 36^e régiment d'infanterie de la légion académique et l'escadron d'honneur issu du 1^{er} régiment de cavalerie légère. Certains services sont aussi assurés par un détachement de l'Ecole des Cadets (élèves officiers). Ils comprennent notamment les détachements d'honneur lors de l'accueil de personnalités ainsi que les cérémonies de pose de couronnes au monument du soldat inconnu situé sous les arches du Palais de Saxe depuis le 2 novembre 1925. Le 11 mars 1936, une unité spécifique est créée pour assurer l'ensemble de ces missions. Ce « bataillon de la capitale » dépend directement du commandement de la garnison. Il est constitué de soldats s'étant particulièrement distingués au sein des unités des différents districts militaires de la Pologne et connaît son baptême du feu en 1939 lors de la première bataille de Varsovie dans le secteur ouest de la ville. Ses pertes sont lourdes (50% des effectifs) et il continuera à combattre après la capitulation. L'actuel bataillon d'honneur de la garnison de Varsovie perpétue les traditions de cette unité.

L'après-Guerre

En 1944, après la « libération » de la ville par les Soviétiques, un premier commandement unifié de la garnison de Varsovie (CGV) est créé à Praga. (Le quartier de Praga est situé sur la rive droite de la Vistule, à l'endroit où l'armée soviétique a temporisé l'arme au pied jusqu'à l'anéantissement total des insurgés polonais de l'armée de l'intérieur (A.K.) qui luttèrent contre les occupants nazis du 1^{er} août au 2 octobre 1944). Après la seconde guerre mondiale, dans une capitale détruite à 95%, la vie reprend progressivement. Le chemin sera pourtant long jusqu'à l'indépendance pleinement retrouvée de 1989. Le nouveau commandement unifié de la garnison de Varsovie (CGV) est créé le 1^{er} août 1995. Cette structure sera modifiée le 15 mai 2007 avec la création d'un département de la garnison qui dépend directement du ministère de la défense nationale. Ce commandement unifié permet d'assurer les missions militaires confiées par l'autorité et de fournir les moyens opérationnels, logistiques et de liaison au sein de la capitale polonaise tant en temps de paix qu'en périodes de crises. Le département de la garnison assure aussi la protection des infrastructures du ministère de la défense. Le CGV a également sous sa

¹ La coopération militaire entre la Suisse et la Pologne concerne notamment l'instruction alpine et les échanges dans le domaine des forces aériennes.

² Source : site internet du ministère de la défense (MoND).

responsabilité le centre d'entraînement et de sports de Mrongowo en Mazurie, et un centre de réhabilitation pour les militaires blessés et invalides ayant combattu sur les théâtres extérieurs.

Commandée par le général de brigade Wiesław Grudzinski, 47^e gouverneur militaire de Varsovie depuis 1794, la garnison de Varsovie entretient des contacts étroits avec les commandements militaires de plusieurs grandes villes d'Europe ayant des missions similaires, notamment Berlin, Bratislava, Budapest, Bucarest, Kiev, Ljubljana, Prague et Vienne. Elle collabore aussi en permanence avec les autorités polonaises ainsi qu'avec de nombreuses associations publiques et privées, notamment les associations d'anciens combattants.

Des liens étroits sont aussi tissés avec la société civile dans le but de promouvoir l'histoire militaire de la Pologne et de sensibiliser la population aux questions relatives à la défense nationale.

Les unités et entités suivantes sont placées sous le commandement du CGV: commandement de la 15^e brigade de soutien, régiment de sécurité, 10^e régiment de commandement, 10^e régiment motorisé de Varsovie, bataillon d'honneur de l'armée polonaise, département de soutien (communications et transmissions), département du soutien du CGV (finances et administration), 12^e unité régionale de maintenance (véhicules), centre d'entraînement et de sports de Mrongowo en Mazurie, unité logistique des troupes de transmission (missions opérationnelles), centre d'accueil et d'hébergement du ministère de la défense national, club CGV. (Source: document publié par le Ministère de la défense nationale sous la direction du colonel Mariusz Kubarek – ISBN 978-83-933152 -1 -5).

Le bataillon d'honneur de l'armée polonaise, dépositaire des traditions militaires du pays

Cette unité unique en son genre est rattachée organiquement au CGV et composée de trois compagnies représentant l'armée de terre, la marine nationale et les forces aériennes, d'un corps de musique militaire, d'un escadron de cavalerie montée et d'une batterie d'artillerie soit au total 450 militaires et collaborateurs civils. Le bataillon d'honneur de l'armée polonaise prend part au nombre impressionnant de 1'200 cérémonies au cours d'une année, tant en Pologne qu'à l'étranger. A titre d'exemple, le samedi 22 septembre 2012, 16 cérémonies ont eu lieu au cours de la journée requérant la présence de détachements du bataillon. Une telle activité nécessite une planification logistique minutieuse et la mise en œuvre de moyens de transports importants. Les engagements les plus marquants peuvent être déclinés ainsi : détachements d'honneur devant le palais du Président de la République, cérémonies de relève de la garde au monument du soldat inconnu et au palais présidentiel; commémorations du 2 mai journée du drapeau national, du 3 mai fête nationale, du 15 août journée de l'armée polonaise, des journées de la cavalerie polonaise et du 11 novembre, célébration de l'indépendance. D'autres événements liés au cérémonial militaire se déroulent régulièrement à la cathédrale des armées de Varsovie, où sont notamment conservés plusieurs témoignages rappelant le passé des



L'escadron d'honneur devant le palais présidentiel. (© K. Kaczmarz)



La garde au palais présidentiel

(© K. Kaczmarz)

armées polonaises au cours des siècles. S'ils le souhaitent, les ambassadeurs de la République de Pologne en poste à l'étranger peuvent requérir la présence de détachements d'honneur de la garnison de Varsovie lors de commémorations d'importance nationale. Enfin, le « drill team » du bataillon d'honneur ainsi que le corps de musique se produisent régulièrement tant en Pologne qu'à l'étranger lors de festivals de musiques militaires. Le dernier en date est celui de Moscou en septembre 2012.

Monument du soldat inconnu et cérémonial militaire

Chaque semaine, des personnalités étrangères de haut rang viennent s'incliner devant le monument du soldat inconnu et déposent une gerbe sous les arches de l'ancien Palais de Saxe situé sur la place Piłsudski. (chefs d'Etat, souverains, ministres, officiers généraux



Relève de la garde au monument du soldat inconnu. © K. Kaczmarz

étrangers, ambassadeurs). A chaque fois, le bataillon d'honneur est impliqué soit avec un groupe, une section, une compagnie, voire le bataillon au complet et le corps de musique selon l'importance protocolaire de la visite. Des détachements du bataillon sont aussi régulièrement mis à contribution à l'occasion d'obsèques militaires qui se déroulent tout au long de l'année. Les honneurs militaires ainsi rendus concernent non seulement les militaires tombés en opérations mais potentiellement tous les militaires polonais quel que soit leur grade et les anciens combattants de la résistance polonaise décédés, pour autant que les familles en fassent la demande auprès du CGV. (Rappelons que l'armée polonaise est présente en Afghanistan et a aussi combattu en Irak).

Recrutement, conditions d'engagement et vie quotidienne au sein du bataillon d'honneur

L'armée polonaise est une armée entièrement professionnelle depuis l'année 2010. Les candidats qui souhaitent rejoindre le bataillon d'honneur doivent attester d'une formation gymnasiale complète, ne pas être âgés de plus de 28 ans, justifier d'une excellente santé et d'un casier judiciaire vierge. La taille requise est de 178-185 cm, les tatouages sont prohibés.

Les candidats qui souhaitent rejoindre l'escadron de cavalerie doivent justifier d'une pratique avérée de l'équitation. S'agissant du corps de musique militaire, une formation musicale supérieure est requise. Au cours de leur temps d'engagement de trois ans renouvelable quatre fois, les militaires incorporés suivent quotidiennement un entraînement militaire classique: tir, éducation physique, formation militaire de base. Les sous-officiers peuvent servir au-delà des douze ans applicables à la troupe. Les possibilités de carrière sont variées non seulement au sein du bataillon et de l'état-major du CGV mais encore en intégrant les unités constitutives de la garnison de Varsovie. Sur proposition du commandant de la garnison, les militaires qui le souhaitent peuvent faire acte de candidature afin de servir dans le cadre des activités de l'OTAN ou participer à des opérations de maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies.

Conclusion

Varsovie, ville martyre, détruite à 95% en 1944, offre

aux visiteurs d'aujourd'hui l'image d'une capitale de près de deux millions d'habitants en pleine expansion dont les audaces architecturales impressionnent. Les touristes amoureux de l'histoire y trouveront aussi un cœur historique entièrement reconstruit à l'identique, des palais, des églises et des musées abritant des joyaux artistiques et culturels incomparables. Les divers musées dédiés aux insurrections et à l'histoire militaire du pays sont de grande qualité et la richesse des collections est impressionnante. La Pologne est aujourd'hui légitimement fière de son adhésion à l'Union Européenne et de l'OTAN. Elle cultive avec une fierté non dissimulée son passé militaire et l'armée polonaise est l'une des institutions les plus respectées aux yeux de la population, toutes générations confondues. Le cérémonial militaire dont la garnison de Varsovie est dépositaire constitue un symbole fort par lequel la nation entend donner à son histoire militaire la reconnaissance qu'elle mérite. Notre pays dont les liens avec la Pologne remontent au quatorzième siècle ne peut que s'en réjouir.

C. B.

Remerciements: L'auteur de ces lignes tient à remercier chaleureusement le général Wieslaw Grudzinski, commandant de la garnison de Varsovie, qui a favorablement accueilli l'idée de la rédaction de cet article et le lieutenant-colonel Paweł Zduniak, de l'état-major de la garnison de Varsovie qui n'a pas ménagé son temps afin de me fournir la documentation, les photographies et les informations ayant permis la rédaction de cet article. Grâce au colonel Adam Stasinski, conservateur, j'ai aussi eu le privilège de visiter la salle de tradition de la garnison. Un grand merci également au colonel EMG Martin Lerch, notre attaché de défense pour l'Allemagne et la Pologne, qui a bien voulu répondre à mes questions relatives à la coopération militaire polono-suisse.

Pour en savoir plus :

Buszko Adam : *Polish national and military symbols, representative detachments of the polish armed forces*, Varsovie, Caritas of the field Ordinariate of the Polish Army, 2011, 127 p.

Kubarek Mariusz, colonel : *Warsaw Garrison Command*, Varsovie, Stowarzyszenie Pododdziałów Reprezentacyjnych Wojska Polskiego, Varsovie, s.d., 8 p.

Brochure promotionnelle : *Wojsko Polskie*, état-major des forces armées polonaises, s.l.n.d., département des relations publique du ministère de la défense nationale MON.

Site internet des forces armées polonaises :

www.wojsko-polskie.pl

Site internet du commandement de la garnison de Varsovie (CGV) : www.dgw.wp.mil.pl

Site internet du bataillon d'honneur du CGV :
www.brepr.wp.mil.pl

Site internet du ministère de la défense nationale :
www.mon.gov.pl